



Titre de la formation :

L'emploi dans mon association sportive

Nouveauté
2020

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs bénévoles et salariés chargés des ressources humaines et notamment de la création et du suivi des emplois.

Prérequis

Aucun

Les objectifs :

Comprendre le cadre réglementaire et juridique de l'emploi dans une association sportive et son application.

Le contenu du stage :

Les documents obligatoires (contrat de travail, déclarations etc)
La Convention Collective Nationale du Sport : contenu et application
La gestion des congés

La méthode pédagogique :

- Ce module de formation est validé par la délivrance d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- La formation est animée par une formatrice accréditée par le CDOS du Var.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Le déroulement du stage :

- Durée d'une journée de formation : 14h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports du Var – 133 Boulevard Général Brosset 83200 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 15
- Coût pédagogique : 40.00€

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.

Accessibilité :

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique

Délai d'accès :

Inscription possible à J-2 (avec demande d'accompagnement spécifique J-15)

Formateur

Laura MAXIMIANO, Responsable du Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CDOS Var).



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)

